

La Voie à Suivre

Aharei Mot - Chabat Ha-Gadol 672



12 Nissan 5771 - 16 Avril 2011

Rabbi David Pinto Chlita

Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France
 Tel.: +331 48 03 53 89 • Fax: +331 42 06 00 33 • hevratpinto@aol.com
 Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France
 Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • hevratpinto@aol.com

Mise en garde contre l'orgueil

« Hachem parla à Moché après la mort des deux fils d'Aharon lorsqu'ils se sont approchés devant Hachem et sont morts. »

Nos Sages (dans Torat Cohanim A'harei Mot 1) ont donné une parabole. A quoi est-ce que cela ressemble ? A un malade qui est entré chez un médecin, qui lui a dit : « Ne buvez pas froid et ne vous couchez pas sur un endroit mouillé. » Un autre est venu et lui a dit : « Ne buvez pas froid et ne vous couchez pas sur un endroit mouillé, pour ne pas mourir comme est mort Untel », et c'est celui-là qui a eu le plus d'impact sur lui. C'est pourquoi il est écrit après la mort des deux fils d'Aharon : « Hachem dit à Moché : parle à ton frère Aharon et qu'il ne vienne pas n'importe quand dans le Sanctuaire. »

Ce midrach est difficile à comprendre. Est-ce qu'Aharon avait donc besoin d'une mise en garde particulière, pour qu'il faille le prévenir avec des menaces, en lui disant : « Prends garde à ne pas rentrer dans le Sanctuaire pour ne pas mourir comme sont morts tes fils ? » N'était-il pas possible de le mettre en garde de façon générale, veille à ne pas rentrer n'importe quand dans le Sanctuaire, sans plus ? Plus haut, quand D. lui a dit ce qui concernait l'ivresse, juste après la mort de Nadav et Avihou, Il ne l'a pas mis en garde dans les mêmes termes, puisqu'il est dit (Vayikra 10, 9) : « Tu ne boiras ni vin ni boissons fortes, ni toi ni tes fils avec toi, lorsque vous viendrez dans la Tente d'assignation, et vous ne mourrez pas, c'est une loi perpétuelle pour vos générations », et Il ne lui a pas dit : « Vous ne mourrez pas comme sont morts tes fils. ». Alors pourquoi ici faut-il une mise en garde beaucoup plus vigoureuse ?

Ma sainteté demeure

Il semble que le Saint béni soit-Il craignait que si Aharon rentrait souvent dans le Saint des saints et prenait l'habitude de percevoir la Chekhina à tout instant, il en viendrait à l'orgueil, et dans ce cas, il ne pourrait pas prier pour Israël et ne serait pas digne de parler avec la Chekhina, car il est écrit (Téhilim 101, 5) : « Des yeux hautains et un cœur enflé d'orgueil, Je ne puis les supporter. »

Et bien qu'il soit dit de Moché (Chemot 33, 11) : « Hachem parla à Moché face à face comme un homme parle avec son ami », ou encore (Devarim 34, 10) : « Il ne s'est pas levé d'autre prophète en Israël comme Moché, avec qui Hachem avait communiqué face à face », il n'y avait pourtant en lui aucun orgueil. Comment est-ce possible ? Parce qu'il avait une immense humilité. Quand avait-il réussi à faire sortir l'orgueil de son cœur ? Lorsque D. S'était révélé à lui dans le buisson ardent et lui avait dit (Chemot 3, 5) : « Ote tes chaussures de tes pieds. » Le Saint béni soit-Il a dit : peut-être que Moché va s'habituer à Ma gloire, , comme il est appelé à parler sans cesse avec Moi, et s'il s'habitue à Moi, il peut en arriver à Me manquer de respect, car celui qui parle avec son maître une ou deux fois n'est pas semblable à celui qui lui parle pour la neuf ou dixième fois, il devient familier. C'est pourquoi Il l'a mis en garde : « Ote tes chaussures de tes pieds », prends garde à ne pas te conduire avec Moi comme quelqu'un qui a l'habitude de parler avec son Rav, mais à chaque fois que tu parles avec Moi, que ce soit pour toi comme si c'était la première fois que Je te parle. Pourquoi ? « Parce que l'endroit où tu te tiens est une terre sacrée », parce que Ma sainteté demeure. Et que lui a-t-Il dit ? « Ote tes chaussures.

» il ne s'agit pas ici de chaussures (na'aleikha) mais de quelque chose de fermé hermétiquement (néïla), comme un trésor caché aux yeux de tous. Que telle soit Ma parole à tes yeux : de même que personne n'entre dans le Trésor et qu'aucun être humain ne peut voir ce qu'il contient, sois comme quelqu'un qui regarde un trésor scellé de l'extérieur sans savoir ce qu'il contient, et qui aspire à le pénétrer tant qu'il le regarde. Une fois qu'il est entré à l'intérieur et a vu ce qu'il contient, il n'a plus envie d'y retourner. Il faut que Ma parole soit ainsi pour toi, comme si elle était scellée à l'extérieur. A chaque fois que je viens parler avec toi, que ce soit à tes yeux comme si tu n'avais jamais entendu Ma voix auparavant.

Quand D. lui a parlé ainsi, Moché s'est immédiatement incliné et s'est conduit avec humilité. Il a dit (Chemot 3, 11) : « Qui suis-je pour aller trouver Paro, et faire sortir les bnei Israël d'Egypte ? » Au même moment, l'orgueil est sorti de son cœur, car D. lui avait dit « Ote tes chaussures de tes pieds », et le pied représente l'orgueil, ainsi qu'il est dit (Téhilim 36, 12) : « Que le pied de l'orgueil ne m'atteigne point. » L'orgueil est sorti de lui, n'est jamais revenu pendant toute sa vie, et il a mérité de parler face à face avec la Chekhina.

Mais Aharon et Myriam ne connaissaient pas le niveau de Moché et ne savaient pas que l'orgueil était sorti de son cœur, c'est pourquoi ils ont parlé de lui avec mépris parce qu'il s'était séparé de sa femme. Aharon s'est étonné et a dit : Moché mon frère parle continuellement avec la Chekhina, il est impossible qu'il ne s'enorgueillisse pas, puisqu'il est interdit à l'homme de s'habituer à la Chekhina de crainte qu'il n'en arrive à l'orgueil. C'est pourquoi D. a dit à Aharon : ce n'est pas comme tu le crois, que ton frère Moché en est arrivé à l'orgueil. Moché ne s'est jamais enorgueilli, et Je ne parle qu'avec lui, parce qu'il est le plus humble de tous les hommes de la terre.

Ce passage a été transmis par un intermédiaire

D'après tout ce que nous avons dit, on comprend parfaitement pourquoi ce passage n'a pas été donné directement à Aharon, comme le passage sur l'ivresse. Ici, D. a ordonné à Aharon et à ses fils de ne rentrer dans le Saint des Saints qu'une seule fois par an, alors que Moché se tenait auprès de la Chekhina à n'importe quel moment. Ici, on l'a informé qu'il n'était pas arrivé au niveau de son frère Moché, c'est pourquoi ce passage lui a été transmis par un intermédiaire, pour lui dire qu'il ne pouvait pas parler avec la Chekhina n'importe quand, et que seul Moché le méritait, parce qu'il ne s'enorgueillissait pas.

Si le passage sur l'ivresse ne lui avait pas été donné directement, Aharon n'aurait pas senti de différence entre lui et Moché, mais maintenant que D. avait parlé avec lui puis cessé de parler avec lui, c'est qu'il ne méritait pas d'entendre la parole de D. n'importe quand, comme le méritait son frère Moché, grâce à son immense humilité.

Paris	Lyon	Marseille	
20:24	20:09	20:03	Allumage
21:35	21:17	21:08	Fin



Le dévoilement du prophète Eliahou

De nombreux grands hommes d'Israël ont mérité que le prophète Elie leur apparaisse. Parmi eux, Rabbi 'Haïm Pinto « le grand » avait la chance de le voir régulièrement et même d'étudier avec lui. Bien que les histoires soient nombreuses et connues, nous n'évoquerons que deux courts récits à partir de témoignages qui ont été publiés à ce sujet :

La première histoire s'est déroulée aux environs de minuit, heure à laquelle Rabbi 'Haïm Pinto se montrait fort comme un lion et débutait son programme quotidien du service de D. Son assistant, Rabbi Aharon, se tenait alors à sa disposition et lui préparait une boisson chaude. Une nuit, celui-ci a entendu deux voix provenant de la chambre de Rabbi 'Haïm. Il s'est dit : « Si le Rav étudie cette nuit avec un compagnon, je ferais mieux de servir à boire également à son invité. »

Sitôt dit, sitôt fait : il a préparé et apporté deux verres dans la chambre du Rav.

Au matin, après cha'harit, Rabbi 'Haïm l'a interrogé : « Explique moi donc pourquoi cette nuit, contrairement à ton habitude, tu m'as apporté deux verres au lieu d'un ! »

« J'ai entendu, a-t-il répondu, que le Rav parlait avec quelqu'un. J'ai donc voulu également honorer l'invité en lui proposant une boisson chaude. »

Le tsaddik Rabbi 'Haïm a acquiescé de la tête silencieusement, a regardé Aharon et lui a dit : « Heureux es-tu, mon fils, d'avoir mérité d'entendre la voix du prophète Elie. Il s'agit de la deuxième voix que tu as entendue cette nuit. Mais je t'ordonne de ne le révéler à personne. »

Rabbi Aharon a respecté l'ordre du Rav durant plusieurs années, ne divulguant rien de ce qu'il avait pu entendre. Mais lorsque l'heure est venue pour Rabbi 'Haïm de quitter ce monde, Rabbi Aharon a senti qu'il était temps de raconter aux proches du Rav l'extraordinaire secret : le dévoilement du prophète Elie, bon messenger, qui avait étudié en 'havrouta avec Rabbi 'Haïm Pinto.

La deuxième histoire a eu lieu dans la maison de Rabbi 'Haïm : Rabbi Makhlof Lov, surnommé Rav Lissa, venait solliciter l'aide du Rav au sujet d'une affaire importante, urgente et qui ne souffrait aucun délai. Il était tard dans la nuit mais Rabbi Makhlof savait repérer la demeure du Rav grâce à la lumière qui l'éclairait. En y entrant, il s'est alors trouvé face à deux personnes :

La première, Rabbi 'Haïm Pinto, dont le visage irradiait une lumière particulière, et la deuxième, inconnue de Rabbi Makhlof, et qui semblait être un ange de D.

Rabbi Makhlof, qui comptait s'approcher des deux hommes pour s'entretenir avec Rabbi 'Haïm et lui demander conseil, a soudain senti ses genoux fléchir et a été envahi d'une grande crainte.

Il a alors tourné les talons et quitté les lieux.

Le lendemain, lors de leur rencontre, Rabbi 'Haïm Pinto lui a déclaré : « Heureux êtes-vous, Rabbi Makhlof, d'avoir mérité de voir le prophète Elie, de mémoire bénie. »

Rabbi Makhlof a rapporté cette histoire dans son livre de prière. Puis, ses enfants et petits-enfants qui ont travaillé pour les membres de la sainte famille Pinto l'ont transmise aux générations suivantes...

Notre but n'est pas de répéter ici des choses bien connues, comme le fait que dans chaque génération, des grands d'Israël rencontrent le prophète Eliahou et méritent de parler avec lui. Cependant, il y a deux circonstances où tout un chacun peut avoir le mérite d'être en présence du prophète Elie : lors d'une circoncision, (on prépare un siège particulièrement à son intention : « la chaise d'Eliahou Hanavi ») et le

soir de Pessa'h, juste avant la lecture du passage de la haggada « Chefokh 'hamatekha ». Nous avons alors la coutume (enseignée par nos Maîtres) d'ouvrir la porte, de proclamer « Bienvenue au prophète Elie » et même de remplir pour lui un verre de vin : « le verre d'Eliahou Hanavi ». Pourquoi est-ce justement dans ces deux circonstances que le prophète Elie apparaît à chaque individu d'Israël, sans distinction, et même au plus simple d'entre nous ?

En y regardant de plus près, on se rend compte qu'en ces deux occasions, chaque ben Israël se trouve à un niveau particulièrement élevé. En effet, lors d'une circoncision, le nouveau-né conclut une alliance avec Hachem et pénètre dans la lignée d'or du peuple d'Israël existant depuis les saints ancêtres Avraham, Yitz'hak et Ya'akov. Par ailleurs, le moment de la lecture de la haggada évoque celui où les bnei Israël sont sortis d'Egypte, s'affranchissant, en une seule fois, des quarante-neuf degrés d'impureté dans lesquels ils étaient tombés. Ceci vient nous enseigner que quel que soit notre niveau, il existe toujours la possibilité de se hisser plus haut et de s'améliorer. Plus encore, comme le soulignent les livres saints, cette période se renouvelle chaque année : chacun d'entre nous, où qu'il soit, doit profiter de ce moment propice pour se détacher de l'impureté, des futilités de ce monde dans lesquelles il est plongé, et s'élever. C'est pourquoi Eliahou, de mémoire bénie, apparaît justement dans ces circonstances : pour nous montrer qu'à l'instar des grands d'Israël de toutes les générations, nous méritons nous aussi de percevoir un dévoilement du prophète Elie !

C'est ce qui est mentionné dans Tanna DeBei Eliahou (chapitre 25) : « Chaque membre d'Israël a l'obligation de dire 'quand mes actes arriveront-ils à la hauteur de ceux de mes ancêtres Avraham, Yitz'hak et Ya'akov ? ». En effet, tout un chacun peut, et même doit, atteindre le niveau qui le rend digne d'un dévoilement du prophète Elie, de mémoire bénie.

Toujours à ce sujet, ajoutons que la révélation d'Eliahou Hanavi symbolise le lien entre Israël et son Créateur, la distinction entre Israël et les peuples. C'est pourquoi la délivrance, qui n'aura lieu que pour Israël, se fera par son intermédiaire.

C'est la raison pour laquelle le prophète Elie se dévoile particulièrement à ces deux occasions : lors d'une circoncision (alors qu'Israël scelle une alliance éternelle avec Son Père des cieux), et pendant la fête de Pessa'h (fête qui symbolise la délivrance, fête de la foi, fête où la lumière de D. resplendit sur tout le peuple, symbole de la séparation entre Israël et l'Egypte, de la différenciation entre Israël et les peuples). De plus, le prophète Elie apparaît au moment même où nous nous distinguons des nations du monde et proclamons « Déverse Ta colère sur les peuples qui ne Te reconnaissent pas (Chefokh 'hamatekha)... » C'est donc là que se situe la brisure entre Israël et les peuples : dans la brit mila et dans la foi. C'est peut-être également pour cela que nous versons un verre de bénédiction au prophète Elie : la distinction entre Israël et les peuples se reconnaît à travers le vin, car un vin touché par des idolâtres devient interdit à cause du problème de « vin consacré » (aux idoles).

Garde Ta Langue

Dans un but utile

Sache qu'il n'y a aucune différence dans l'interdiction de raconter, que ce soit à d'autres personnes, proches ou lointaines, ou à sa femme, à moins qu'il ne s'agisse de quelque chose qu'il faut raconter parce que c'est utile pour l'avenir, par exemple si elle vend à crédit à des personnes peu fiables, dont il sera difficile de se faire payer ensuite, dans ce cas on la prévient de ne pas vendre à crédit à ces personnes qui sont mauvaises.

Et plus on s'étend sur le récit

« Nous savons par tradition que toute personne qui raconte avec joie la sortie d'Égypte a l'assurance de se réjouir dans le monde à venir et d'y jouir de la lumière de la présence divine. Cette plénitude est la plus parfaite qui puisse exister. D. éprouve une grande satisfaction lorsque Israël évoque abondamment la sortie d'Égypte. Il convoque Ses légions célestes et leur dit : « Venez écouter le récit de la sortie d'Égypte raconté par Mes enfants. » Il va se réjouir avec eux et tous les anges se réunissent pour écouter la Haggada de la bouche du peuple d'Israël qui loue le Créateur pour les nombreux miracles réalisés en sa faveur. »

[« Mé'am Lo'ez]

On est digne de louanges

« Maguid » : le gaon Rabbi Moché Sofer prolongeait la nuit du séder en présence des jeunes enfants. Il leur traduisait chaque mot de la Haggada et leur expliquait de quoi il s'agissait sans toutefois livrer d'interprétation.

[Minhaguei Ha'hatam Sofer]

« Tous les autres soirs nous mangeons soit assis, soit étendus sur le côté. »

Pour quelle raison l'auteur de la Haggada a-t-il ajouté cette quatrième question alors qu'elle n'apparaît pas dans le traité Pessa'him ?

Le gaon Rabbi Chaoul d'Amsterdam répond ainsi : la michna opte pour l'avis de Rabbi Elazar ben Azaria, selon qui on ne peut consommer la matsa que jusqu'à minuit ('hatsot). D'après ce point de vue, la question ne se pose pas : en effet, nous devons nous empresser de finir de manger la matsa avant 'hatsot, or quiconque se dépêche – mange accoudé, comme il est dit « celui qui entre dans une maison touchée par la lèpre, s'accoude et mange rapidement » (Berakhot 41a).

Rachi explique : « On s'accoude lorsqu'on mange précipitamment, car on ne détourne pas son attention. » Cependant l'auteur de la Haggada est plutôt de l'avis des Sages, qui pensent que nous pouvons consommer la matsa durant toute la nuit. S'il en est ainsi, une grande question se pose : pour quelle raison cette nuit-là mangeons-nous étendus sur le côté ? »

[Divrei Chaoul]

« Béni soit Celui qui a tenu Sa promesse à Jsraël »

Est-ce un phénomène nouveau que D. tienne Ses promesses à Israël ? Comme nous le savons, « D. n'est pas un humain pour décevoir ou changer d'avis ! »

En réalité, quand Hachem avait déclaré à Avraham : « La terre que tu vois, Je te la donnerai à Toi et à Ta descendance », celui-ci n'avait pas encore de descendance. Puis, à la naissance d'Yichmaël, il devenait plausible que la promesse s'applique à ce dernier et qu'il hérite de la terre. Pourtant, plus tard Hachem a assuré : « C'est en Yitz'hak que sera ta descendance. » Il y avait encore lieu de craindre que la promesse ne s'applique à Essav, mais nos Sages commentent : « 'BeYitz'hak' signifie que ton nom sera porté par une partie de la postérité d'Yitz'hak et non par toute sa descendance. » C'est la raison pour laquelle nous remercions D. d'avoir tenu Sa promesse justement à « Israël » et non aux autres enfants d'Avraham et d'Yitz'hak.

[Baroukh Chéamar]

« Béni soit Celui qui a tenu Sa promesse à Jsraël »

Il y a lieu de s'étonner : pourquoi le rédacteur de la Haggada a-t-il jugé nécessaire de mentionner juste après le verset ci-dessus que « Hachem a calculé la fin de l'esclavage » ? C'est une évidence ! Si D. a « tenu Sa promesse à Israël » c'est qu'Il avait prévu la fin de la servitude et qu'Il enverrait la délivrance en son temps.

Voici l'explication : si une personne s'engage à réaliser un acte difficile en faveur de son ami pour un moment déterminé, elle mettra en place toutes sortes de stratégies lui permettant d'accomplir sa promesse pour

l'échéance fixée. Elle se préoccupera également chaque jour de savoir combien de temps s'est déjà écoulé et de combien de temps elle dispose encore.

Cependant, si un roi promet à son protégé une chose qui, pour lui, est facile à réaliser, il ne s'en souciera pas en permanence. Mais parfois, lorsque le roi veut montrer aux princes et aux serviteurs l'affection qu'il porte à son protégé, il programmera à l'avance plusieurs actions réparties dans le temps. Il les mettra en place afin d'accomplir sa promesse, en sorte que tout le monde puisse être témoin de l'affection qu'il porte à cette personne.

Dans notre cas, les promesses que D. nous a faites sont réalisables très aisément pour Lui et malgré cela, Il a calculé la fin de l'esclavage, s'est préoccupé chaque jour du temps qui restait avant la délivrance et a occasionné des circonstances pour accomplir Sa promesse. C'est pourquoi nous devons d'autant plus Le remercier : « Béni soit Celui qui a tenu Sa promesse » et qui est toujours préoccupé par notre devenir puisqu'Il 'a calculé la fin'.

[Maasei Nissim]

A la lumière de la Paracha

L'exil d'Égypte dans notre génération

Dans la Guemara (Berakhot 12, 2) on rapporte qu'après la venue du Machia'h, la sortie d'Égypte gardera sa place dans l'histoire du peuple juif, mais que celle de la délivrance ultime sera prépondérante. Ainsi le prophète Isaïe déclare (43, 18) : « Ne rappelez plus les événements passés, ne méditez pas sur les temps antiques. » « Ne rappelez plus les événements passés » : il s'agit de l'asservissement aux royaumes étrangers, « ne méditez pas sur les temps antiques » : il s'agit de la sortie d'Égypte. Notre exil comporte la même caractéristique que celui d'Égypte, et Hachem nous en délivrera. Reste à savoir quelle est cette « caractéristique » ?

Les Égyptiens dominaient les bnei Israël, comme il est écrit (Chemot 1, 14) : « Ils leur rendirent la vie amère par des travaux pénibles sur l'argile et la brique, par des corvées rurales, outre les autres labeurs qu'ils leur imposèrent tyranniquement. » De même il est dit (Chemot 2, 23) : « Il arriva, dans ce long intervalle, que le roi d'Égypte mourut. Les enfants d'Israël gémissaient du sein de l'esclavage et se lamentèrent. »

Ceci nous enseigne qu'au cours de leur travail éprouvant, les bnei Israël gémissaient et priaient D. Ils n'ont changé ni leur nom ni leur langue, et ne se sont rendus coupables ni de médisance ni de débauche (Chir Hachirim Rabba 4, 12). Bien que plongés dans le quarante-neuvième degré d'impureté, ils n'ont pas cessé de croire en D., comme il est dit : « Et le peuple eut foi » (Chemot 4, 31). C'est pour cette raison qu'ils ont mérité d'être libérés.

Mais de nos jours, lors de cet ultime exil, la situation s'est inversée. Alors même que nous jouissons du confort et de la tranquillité, nous trébuchons tous et nous tombons dans la médisance et les relations interdites. Je me demande si nous trouverions une seule personne, dans cette génération, qui n'ait changé ni son nom ni son langage. De surcroît, même lorsque nous nous rendons dans les maisons d'étude et dans les synagogues pour prier, nous y discutons de futilités ou occupons nos pensées à des sujets profanes. Est-ce là le cri que nos ancêtres ont poussé vers Hachem en Égypte ?

Par ailleurs, chacun de nous se laisse un tant soit peu séduire par de la poussière d'hérésie. Y a-t-il quelqu'un parmi nous qui soit doté d'une parfaite foi en D. et qui place toute sa confiance en Lui, comme l'avaient fait nos pères en Égypte ?

Puisqu'il en est ainsi, nous avons besoin d'un sauveur qui nous libèrera de cet amer exil, encore plus pénible que le premier. Ainsi, le prophète Michée a annoncé (7, 15) : « Oui, comme à l'époque de ta sortie d'Égypte, Je te ferai voir des prodiges. »

« Il portera une tunique de lin consacré, un caleçon de lin couvrira sa chair (Vayikra 16, 4). »

« Cela nous enseigne qu'il n'officie pas dans le Saint des Saints avec les huit vêtements avec lesquels il officie à l'extérieur, car ils comportent de l'or et un accusateur ne devient pas un défenseur, mais il officie avec quatre vêtements comme un cohen ordinaire, et ils sont tous en lin. »

Ces derniers temps, se plaint le gaon Rabbi Zalman Sorotzkin zatsal dans son livre « Oznaïm LaTorah », il y a de plus en plus de gens qui se présentent comme de grands amis des bnei Israël, s'en prennent à quiconque fait des reproches sur le laxisme de la génération, et disent qu'il est interdit d'accuser le peuple d'Israël, qui est saint. Ils s'appuient sur un arbre puissant, le gaon et tsadik Rabbi Lévi Yitz'hak de Berditchev zatsal, qui avait l'habitude, comme on le sait, de défendre les mérites du peuple d'Israël, donc quiconque défend ses mérites a forcément raison.

La chose en est arrivée à tel point qu'on annule la mitsva de la réprimande. Un de ces « avocats », qui avait protesté contre le Rav de sa ville parce qu'il avait reproché à quelqu'un de manger des viandes interdites dans des cuisines de vauriens, avait crié contre le Rav qu'il était interdit d'accuser Israël...

Mais en vérité, dit Rabbi Zalman Sorotzkin zatsal, il n'y a aucun doute que si nous voyons un homme ou une femme transgresser la loi de Moché et d'Israël, nous devons le leur reprocher autant qu'il est possible. Et tout Rav d'Israël doit reprocher au peuple ses fautes, pour qu'il revienne vers Hachem et se repente. Cette « accusation » n'est qu'un « mérite » pour Israël, car de cette façon on rapproche leur cœur de leur Père des Cieux.

De quoi est-il question ? Quand celui qui réprimande parle au peuple ou à l'individu, il a le devoir de veiller et de reprocher ses fautes au peuple. Mais par ailleurs, quand le Rav ou celui qui fait des reproches parle et prie devant le Saint béni soit-Il, alors il doit défendre Israël et trouver des excuses de ses fautes et de ses péchés, même de façon douteuse et compliquée. Il faut toujours, toujours chercher des mérites et ne dire que du bien et du bon des bnei Israël devant le Saint béni soit-Il.

Et cela n'a aucun rapport avec la mitsva de la remontrance qui existe en tout temps, car autrement la Torah disparaîtrait d'Israël, et sans remontrances, chacun ferait ce qu'il lui plaît.

Trouver toutes sortes d'excuses

Cette différence simple, nous la voyons dans les vêtements du cohen gadol à Yom Kippour. Comment ? Au moment où le cohen gadol officie le jour le plus grand de l'année avec l'aide totale des cohanim et des israélites, qui sont venus voir l'office dans la maison de D. Le jour saint, le cohen gadol porte ses vêtements d'or, et même si par là il rappelle la faute du Veau d'Or, ce n'est rien, mais au contraire le peuple verra, se rappellera de la colère de Hachem au Horev, aura honte, et reviendra vers Hachem qui pardonne.

Mais au moment où le cohen gadol rentre dans le Saint des saints, il est interdit à quiconque de se trouver même dans le heikhal, comme le dit le verset : « Aucun homme ne sera dans la Tente d'Assignation lorsqu'il viendra expier dans le saint jusqu'à ce qu'il sorte ». Le cohen gadol prie Hachem seul pour le peuple d'Israël, sans que personne entende. Alors, il n'y a évidemment aucune raison pour les réprimandes, et il doit trouver toutes sortes d'excuses et de prétextes pour recouvrer les fautes des bnei Israël et mettre en valeur leurs mérites devant Hachem. A plus forte raison, il doit écarter tout ce qui pourrait rappeler les fautes des bnei Israël, et enlever les vêtements d'or dont a été fait le Veau et porter des vêtements de lin blancs qui sont un signe de pardon des fautes, ainsi que l'écrit le prophète Yéchaya (1, 18) : « Même si vos fautes étaient rouges comme le pourpre, elles deviendront blanches comme la neige. »

En vérité, la façon d'arriver à juger favorablement est de bien chercher le bon et le lumineux qu'il y a en chaque juif, « juge ton ami selon la justice ». Même si quelqu'un a l'impression que l'autre lui a fait du mal et a eu l'intention de le vexer, s'il s'efforce malgré tout de chercher en lui un point de lumière, il le jugera favorablement. Ainsi que le disait Rabbi David de Lelow zatsal : « Il n'y a pas au monde de mauvais juif ! » Car si l'on aperçoit un mal dans un juif, on a découvert la partie non-juive qui était en lui, le goy dans le juif...

Il est très connu que le tsadik Rabbi Lévy Yitsz'hak de Berditchev zatsal dé-

fendait constamment Israël. Il disait que tout homme doit toujours défendre Israël et toujours ne voir dans les juifs que le bien. Evidemment, quiconque développe cette attitude, Hachem l'aide à ne voir aucun mal en Israël et il pourra toujours défendre les bnei Israël et leur donner du mérite.

Je sais !

Rabbi Lévy Yitz'hak aimait tout homme d'Israël et avait pitié de quiconque s'appelait juif. Tout homme d'Israël était pour lui a priori droit et il le défendait.

On raconte sur lui qu'une fois, il est allé à Ticha BeAv dans les rues de la ville, et a vu un juif assis sur la terrasse de sa maison en train de manger publiquement. Rabbi Lévy Yitz'hak lui a demandé : « Mon fils, vous avez certainement oublié qu'aujourd'hui c'est Ticha BeAv... »

– Non, Rabbi, répondit-il, je sais qu'aujourd'hui c'est Ticha BeAv.

– Peut-être ne savez-vous pas, reprit Rabbi Lévy Yitz'hak, que c'est un jour de jeûne, et qu'il est défendu ce jour-là de manger et de boire.

– Je sais que Ticha BeAv est un jeûne public, répondit l'homme avec effronterie.

– Vous êtes certainement faible et les médecins vous ont interdit le jeûne, essaya Rabbi Lévy Yitz'hak.

– Certainement pas, répondit l'homme en souriant, je suis très bien portant.

Rabbi Lévy Yitz'hak leva les yeux au ciel et s'écria : « Maître du monde ! Regarde jusqu'où va l'amour de la vérité du juif ! Ce juif préfère s'accuser plutôt que de faire sortir un mensonge de sa bouche... »

Histoires sur les Tsadikim de la Famille Pinto

Rabbi Hadane Pinto et son père

Une fois, il y avait une année de sécheresse et Rabbi Hadane avait coutume d'acheter à l'occasion des Fêtes des vêtements neufs, pour les pauvres de la ville. Mais cette année là, il n'avait pas de quoi leur acheter des vêtements. Rabbi Hadane dormit très soucieux. La nuit lui apparut en songe son père Rabbi Haïm Pinto qui lui dit : « Mon fils, ne te fais pas de soucis, demain tu auras de l'argent pour acheter des vêtements comme jamais encore à ce jour tu en as acheté ». Le matin très tôt, avant qu'il n'aille à la synagogue, vint à lui le serviteur du Seigneur Moshé AFLALO, avec pour mission de faire venir le Rabbi d'urgence chez le Seigneur. Moshé AFLALO reçut Rabbi Hadane avec grand honneur et lui dit que son père Rabbi Haïm Pinto lui vint en rêve lui disant : « Comment porterais-tu des vêtements neufs pour la fête et Rabbi Hadane mon fils non seulement n'en porterait pas mais il ne remplirait pas sa tâche en faveur des pauvres ! » « Et il m'a obligé à te donner tout ce dont tu as besoin et aussi de l'argent pour les pauvres. » Rabbi Hadane revint chez lui heureux (Shnot Haïm).

Une autre fois, il y avait un grand marchand du nom de Massane BO'HBOT qui avant la fête de Soukot voyagea à Taroudant pour acheter des Cédrats afin de les revendre à Mogador. Sur le chemin du retour pour Mogador, il fut attaqué par des brigands. Il avait une grosse somme d'argent sur lui. Il fit le vœu que s'il était sauvé, il donnerait tout l'argent à Rabbi Hadane fils de Rabbi Haïm Pinto. A ce moment, les brigands entendirent un bruit de chevaux et s'enfuirent. Grâce à ce miracle, il fut sauvé et arriva en paix à Mogador. Massane BO'HBOT regretta son vœu et ne voulut donner qu'une petite somme à Rabbi Hadane. Il alla le voir et aussitôt Rabbi Hadane lui dit : « Je n'accepterai de toi pas moins que tout l'argent que tu as voulu donner en offrande ». Et il commença à lui raconter toute l'histoire du début à la fin. Massane BO'HBOT très étonné et pris de peur, sortit de son sac tout le contenu et le donna à Rabbi Hadane et lui demanda : « Comment as-tu su tout ce qui m'est arrivé ? » Le Rabbin lui dit : « Mon père Rabbi Haïm Pinto vint à moi en rêve et me raconta toute ton histoire. Maintenant, je te rends l'argent mais une autre fois, sache que lorsque l'on fait un don au moment d'un malheur, on ne doit promettre que ce qui est possible de réaliser ». (Shnot Haïm).